

# L'île aux Bambins



*Relais Familles Assistantes Maternelles  
de la CCVA*

*2 rue Elysée Bost 25820 LAISSEY*

*06 87 79 14 14*

*rfam.ccva@francas-doubs.fr*

## Edito du Président

Les aménagements d'espaces pour les enfants, outre le fait qu'ils soient nécessaires pour le bien être des familles, représentent souvent des réalisations qui méritent d'être citées au chapitre des actions menées par une commune ou une communauté de communes.

Les crèches, les garderies se révèlent être en nombre insuffisant pour répondre à la totalité des demandes. C'est pourquoi, notre devoir d'élus locaux doit nous amener à partager les préoccupations des familles face au problème de gardes d'enfants.

La Communauté de Communes Vaîte-Aigremont, avec l'appui des communes de Bouclans et de Roulans et le concours des Francas, a souhaité remédier à une telle situation. Aujourd'hui, c'est chose faite: l'ouverture du Relais Familles Assistantes Maternelles « L'île aux Bambins » est effective.

Madame LEU Aurore, recrutée au sein de la Communauté de Communes Vaîte-Aigremont a pris ses fonctions d'animatrice du Relais.

Nous avons conscience que l'implantation sur ces deux sites facilitera les déplacements et permettra d'accueillir parents et assistantes maternelles pour le bien être de nos chères têtes blondes.

Charles PIQUARD

Président de la CCVA



Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec plaisir que je vous accueille au Relais Familles Assistantes Maternelles baptisé « L'île aux Bambins » sur les sites de Bouclans (mairie) et de Roulans (espace culturel).

Merci aux enfants et assistantes maternelles pour leurs idées de nom et de dessins pour le Relais

Voici le 1er journal du Relais où vous trouverez des informations pratiques, de nouvelles activités et autres surprises pour la préparation des fêtes de fin d'année.

Bonne lecture, à bientôt

Aurore LEU

Animatrice du Relais Familles Assistantes maternelles de la CCVA

*Journal n°1*

*Novembre  
Décembre 2009*

**Horaires  
permanences**

**Mardi**

*8h30-12h30 et 14h-19h à  
Roulans*

*(espace culturel)*

**Jeudi**

*8h30-12h30 et 14h-19h à  
Bouclans*

*(Mairie 03.81.55.20.09,  
ligne directe)*

**Vendredi**

*1er et 3ème du mois  
à Bouclans (0381552009)*

*2ème et 4ème du mois  
à Roulans*

**Samedi**

*sur RDV uniquement  
(Roulans ou Bouclans)*

### Fermeture du Relais

- Le jeudi 26 novembre toute la journée
- Du 24 décembre au 3 janvier 2010 (contactez le Relais d'Audeux, Annie Dubois au 0632153542)

# DOSSIER: Observer l'enfant pour l'accompagner dans sa créativité

Tout au long de l'année, nous proposons des activités définies souvent longtemps à l'avance, par exemple, les cadeaux pour les diverses fêtes de l'année (Noël, fêtes des mères, des pères, Pâques...). Or cela est souvent un désir pour l'adulte d'aboutir à une production finale qu'il faut accrocher sur tous les murs.

Cependant, il est important que l'adulte accompagne l'enfant dans sa créativité tout en balayant cette idée reçue que: « Si on ne rend rien aux parents cela veut dire que l'on ne fait rien de toute la journée avec l'enfant ».

## Les grandes différences entre les enfants et les adultes par rapport à la création

- L'enfant de moins de trois ans vit dans l'instant présent et retire du plaisir immédiatement.
- La conception de l'adulte est différente de celle de l'enfant. L'enfant n'a pas d'a priori par rapport aux couleurs: le fait de croire que la couleur noire est triste est une notion d'adulte!

Les adultes sont dans la reproduction, comme par exemple: affirmer qu'un arbre est vert;

- L'enfant expérimente un maximum de choses pour développer ses capacités. Il est essentiellement dans la découverte. Pour cela, il est indispensable de lui proposer des matériaux variés mais surtout de les détourner de leur utilisation première. Exemple: en utilisant une voiture comme tambour, l'enfant dé-



tourne la fonction première de l'objet. Il faut permettre à l'enfant d'exprimer sa créativité, or souvent les adultes interviennent dans ce que fait l'enfant et coupe son élan...

Bien souvent l'adulte prend la main de l'enfant et étale la peinture sur toute la feuille: dans cet exemple, l'adulte utilise la main de l'enfant comme pinceau et ne le laisse pas libre de ses propres mouvements.



L'enfant en pleine action

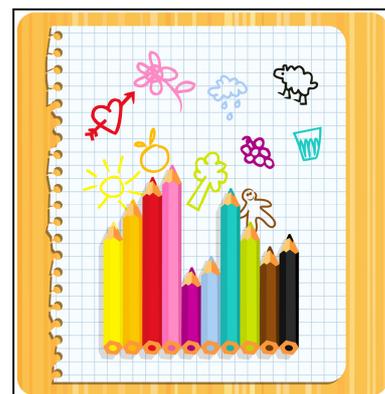
- Quand l'enfant « ne fait rien », cela ne veut pas dire que l'enfant est inactif; cet espace de rêverie qui lui est offert lui permet de créer, d'imaginer et de se reposer. L'adulte ne doit en aucun cas envahir cet espace.

- Lors des activités, le plaisir que nous retirons en tant qu'adultes se transmet à l'enfant, il ne faut donc pas se forcer à proposer de la peinture si nous -mêmes avons horreur de la peinture; cela produira l'effet inverse: l'enfant sortira de l'activité le plus rapidement possible!

- Il n'est pas forcément évident pour un enfant de nous dire ce qu'il veut vraiment car l'adulte reste pour lui un repère qu'il faut suivre.

Ainsi quand un adulte propose à l'enfant de faire de la peinture à doigts, il faut bien observer ses réactions; si l'enfant est préoccupé, s'essuie les mains sur son tablier, ne fait que les regarder et qu'il souhaite aller se les laver: il est important de le lui permettre et même de reprendre l'activité dans l'instant d'après

En conclusion, en tant que professionnelles de la petite enfance nous avons en quelque sorte « une mission » à remplir, celle d'apporter du plaisir à l'enfant, de contribuer à son épanouissement et à son bien-être. Le respect de l'enfant passe aussi par sa liberté d'agir.



# Vie du Relais



## Le Noël des Trèzeureux

**Mercredi 2 décembre 2009**

À 15h à l'espace culturel de Roulans

Inscription obligatoire au Relais au  
0687791414 (Spectacle ouvert aux assistantes  
maternelles et aux familles de la CCVA)



## Journée Nationale

**des Assistantes maternelles**

**Le Jeudi 19 novembre 2009**

A Bouclans

Le samedi 21 novembre

De 9h30 à 11h

(mairie)

**Présentation du Relais et  
réunions d'informations  
sur la mensualisation**

## Réunion d'informations sur la protection sociale des assistantes maternelles de la CCVA

Intervention de Mr Chanal du groupe IRCM

**Le mercredi 27 janvier  
à 20h**

(programme de la réunion: protection sociale  
(sécurité sociale, prévoyance, chômage, retraite),  
le droit individuel à la formation (DIF))

**Inscription obligatoire auprès du Relais au  
06.87.79.14.14 avant le 27 novembre 2009  
(des renseignements vous seront demandés)**

Il faut au minimum 40 personnes d'inscrites pour  
que cette soirée ait lieu, sinon le groupe IRCM  
ne se déplacera pas. Le lieu vous sera communi-  
qué à la fin des inscriptions

À Roulans

Le samedi 14 novembre

De 9h30 à 11h

(espace culturel)

**Merci d'informer et d'inviter  
les parents à cette réunion**

## QUELQUES RAPPELS

### Augmentation du SMIC Horaire

Depuis le 1er juillet 2009, le SMIC horaire brut est de 8,74 euros (+1,3%) soit 6,76 € net

Rappel: la revalorisation du SMIC n'entraîne pas automatiquement celle du salaire de l'assistante maternelle agréée, sauf si celle-ci est rémunérée au minimum légal ou si cela a été prévu à la signature du contrat de travail.

### Indemnités d'entretien

Règles applicables au 1er juillet 2009:

-jusqu'à 9 heures d'accueil par jour: 2,65€/jour (convention collective)

- à partir de 9 h d'accueil par jour: 2,81€/jour (minimum garanti x 85% (décret 2006-627 du 29 mai 2006))

### Une boule aux multiples paillettes...



**Matériel :** une boule transparente en plastique qui s'ouvre et se referme, des paillettes, du vernis colle, un petit morceau de guirlande, des étoiles, du raphia pour accrocher la boule au sapin

**Déroulement :** Ouvrir la boule et coller les deux parties de la boule avec le vernis colle. Coller les étoiles. Saupoudrer de paillettes. Refermer la boule et secouer la. Laisser sécher de préférence boule ouverte. Ajouter à l'intérieur le morceau de guirlande. Accrocher un morceau de raphia à la boule pour le suspendre au sapin.

Activité  
pour les  
fêtes de  
Noël



### Calendrier des ANIMATIONS



Modèle de pomme  
de pin utilisée

Lieux	En novembre	En décembre
	Décoration de Noël	Peinture
<b>Roulans</b>	Mardi 24 de 9h à 11h	Mardi 1 de 9h à 11h
<b>Bouclans</b>	Jeudi 19 de 9h à 11h	Jeudi 3 de 9h à 11h
<b>matériel</b>	Réhausseur, vieux habits, écorce d'arbres, pommes de pin lessivées....  Participation de 0,50cts par personne	Réhausseur, vieux habits

**Inscription obligatoire auprès du Relais au 06 87 79 14 14**

**Communes rattachées au Relais de la CCVA:** Bouclans, Breconchaux, Champlive, Châtillon Guyotte, Dammartin-les-Templiers, L'Escouvotte, Glamondans, Gonsans, Laissey, Naisey-les-Granges, Osse, Ougney-Douvot, Pouligney-Lusans, Le Puy, Roulans, Saint-Hilaire, Sechin, Val de Roulans, Vauchamps, Vennans, Villers-Grelot

Ce journal d'information est disponible dans toutes les mairies de la CCVA, à la PMI de Saône et de Novillars, à la CCVA, et au Relais.

